

Règlement intérieur AUDANSE

Inscription :

Les cours sont dispensés de septembre à juin hors vacances scolaires & jours fériés (sauf exceptions), des stages peuvent être proposés...

Une inscription confirme l'engagement au suivi des cours proposés au sein de l'École et équivaut à une acceptation du présent règlement.

Pièces à fournir :

- **Certificat médical d'aptitude à la pratique de ou des activité(s) choisie(s)**
- **Fiche d'inscription remplie & signée avec photo d'identité**
- **Règlement intérieur daté & signé**

Mode de paiement & conditions tarifaires :

L'adhésion est fixée à 15 € (10 € pour les anciens adhérents) pour l'année scolaire. Elle n'est pas remboursable.

Tous les cours sont payables en totalité & d'avance lors de l'inscription par mois, en 10 fois par chèque à l'ordre d'Audanse, en espèces ou en 1 seule fois. Les règlements par les organismes sociaux sont acceptés.

Tout mois commencé est du. En cas de cessation d'activité ou d'incapacité médicale, un remboursement est possible si nous sommes avertis au plus tôt par email audanselez@gmail.com ou par sms 06.88.32.97.28 (Sylvie). Nous pourrions procéder au remboursement des mois restants.

Consignes pendant les cours :

- Prévoyez d'arriver en avance afin d'être prêt à l'heure du début du cours ;
- Veuillez prendre une bouteille d'eau ;
- Il est demandé aux élèves et aux accompagnants d'adopter un comportement adapté dans l'enceinte de l'école pour ne pas gêner le déroulement des cours ;
- L'accès au vestiaire & au studio de danse est exclusivement réservé aux élèves. Les parents pourront assister aux cours de leur enfant lorsque le professeur le proposera ;
- Les chaussures sont interdites dans les studios & à la piscine ;
- Les cheveux doivent être attachés à chaque cours.
- Le port de bijoux & montre est interdit. Audanse ne pourra pas être tenu responsable en cas de vol.

Présence & absences :

Il est recommandé au danseur d'être assidu & ponctuel au cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année pour vous et pour le respect du groupe.

En cas d'absence, prévenir au plus tôt par sms au 06.88.32.97.28 (Sylvie).

Droit à l'image :

Audanse se réserve le droit d'utiliser gratuitement & sans contrepartie présente ou future l'image des élèves inscrits à des fins de communication & de publicité sur tous supports que ce soit concernant l'image de l'école.

Préparation du spectacle :

Audanse organisera un spectacle de fin d'année auquel tous les élèves sont invités à participer. Prévenez-nous s'il vous plait au plus tôt si l'élève ne peut y participer.

Une participation financière sera demandée pour l'achat des costumes de scène en fonction des tableaux mais jamais sans votre concertation.

Les répétitions supplémentaires sont offertes.

Urgences médicales :

En cas de blessures, accident ou urgences médicales, le professeur est habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la prise en charge de l'élève par les secours & équipes médicales. Et bien sûr, essayer de vous joindre.

Date :

Signature de l'adhérent & de son représentant si mineur :

Nom, Prénom :